

# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2017 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Pierre Roth, Président

## L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Projet de budget 2018
  - a. Présentation
  - b. Préavis-rapport
  - c. Rapport de la commission des finances
  - d. Décision
6. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h18

### 1. Appel

Présents : 30 membres

Excusés : Isabelle Beck, Elisabeth Etter, Mireille Mesquita, Jean-François Milliet, Nicolas Quirici

Absent : -

Le Conseil peut siéger valablement

### 2. Adoption du dernier procès-verbal

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Coraline Sandoz : les explications de Anne-Lise Stritt en p. 2 ne sont pas claires dans le PV du 19 octobre 2017. Le texte sera modifié comme suit :

Anne-Lise Stritt

- A la suite des changements d'horaires des CFF du 11 décembre 2017, certains élèves **scolarisés** à Salavaux et Avenches n'auront plus assez de temps pour manger à midi.

Le PV du 19 octobre 2017 est accepté à l'unanimité avec cette modification.

### 3. Lettres et pétitions

Aucune

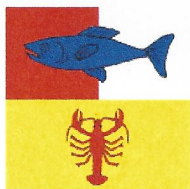
### 4. Communications municipales

Thierry Schneiter

- A la suite de plusieurs questions de la population concernant le rôle de la Municipalité pour la fermeture de la poste, voici quelques éclaircissements : en janvier 2016, la Poste a contacté la Municipalité pour leur faire part que notre succursale ne rentre plus dans leur budget et devra fermer. Deux solutions s'offrent à la Commune : Créer une agence postale ou le service à domicile par les facteurs. La deuxième solution n'étant pas optimale, la création d'une agence postale a été choisie. Comme expliqué sur le tout ménage reçu dernièrement, elle sera créée au Tea Room Chez Ana, ainsi les horaires de retraits ou opérations postales seront élargis.
- La commission pour l'aménagement du territoire sera activée au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Hans Peter Haerberli

- Les travaux de la Grand-Rue avancent bien, le dernier tronçon devrait être goudronné le 12.12.17.
- Une conduite d'eau potable au niveau du pont de la Moillettaz était poreuse, nous avons profité de la changer pendant que la route était ouverte et d'y ajouter une vanne.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2017 à 20h15 à la Chapelle

- Le collecteur d'eau claire sous la voirie pose problème depuis plusieurs années, nous allons profiter de l'ouverture de la route pour effectuer des contrôles afin de trouver la source du problème.
- La pose du tapis anti-bruit sur la Route de Champmartin sera effectuée au printemps 2018 avec celle de la Grand-Rue.
- La Rue Mathias-Mayor sera terminée vers Noël. Il ne manquera plus que le tapis final qui sera posé au printemps 2018 avec celui de la Rue de la Reine-Berthe.
- Les travaux de la Reine-Berthe débuteront le 20 janvier 2018, le tapis sera posé un week-end au printemps afin de ne pas gêner la circulation.
- Une séance d'information concernant la STEP a eu lieu en novembre. 3 sites seraient possibles : Avenches, Bellerive ou Domdidier. Coûts estimatifs : Frs. Mio. 42 pour la STEP et Frs. Mio. 20 pour les conduites. Une dernière solution est envisageable ; se raccorder à Ins qui engendrerait moins de coûts. Le dossier est suivi car la situation est urgente.
- La route du Chemin du Moulin s'est effondrée vers le réservoir. Une conduite d'eau potable va être refaite d'ici au printemps.

## Anne-Lise Stritt

- Un nouveau système de gestion des déchets dans les 2 cimetières va être instauré. Deux containers vont être installés (un pour les déchets verts et un pour les autres déchets).
- L'entretien des berges boisées du cours d'eau de la Moillettaz a été pris en charge par le département du territoire et de l'environnement (DGE) jusqu'à ce jour. En prévision d'y faire des travaux, le DGE s'est rendu compte que ce cordon boisé ne fait pas partie du domaine public mais appartient à la Commune qui en a dorénavant la charge. Toutefois, en accord avec la Municipalité, un abattage de frênes atteints de la maladie de Chalarose a été fait par des cantonniers afin d'éviter leur chute dont la responsabilité aurait été communale.
- Un éclaircissement du cordon boisé se situant derrière les bateaux se fera après leur mise à l'eau afin d'éviter que les frênes les plus faibles soient atteints par cette Chalarose.
- Des essais pour étouffer et brûler les racines des renouées du Japon sont en cours sur la berge de la Moillettaz. Si le résultat est concluant, une plantation de plantes indigènes pourra être envisagée.

## Nicole Reichenbach

- Présentations des statistiques 2017 du camping : 11'748 nuitées au total pour un chiffre d'affaire de Frs. 130'913.00, le camping est fréquenté par des Suisses à 92.8%.
- 6 places d'amarrage de 1.70m au port du camping qui étaient trop étroites pour être louées ont été remplacées par 4 places de 2.40m.

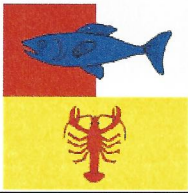
## Richard Emmenegger

- Des fiches techniques pour chaque bâtiment communal sont en cours de préparation.
- Un contact a été établi avec les sociétés occupants la Halle Polyvalente afin de définir les besoins de chacun.

## 5. Projet de budget 2018

Le Président demande à la boursière communale de descendre dans la salle afin de pouvoir répondre à certaines questions.

a. Présentation par Hans-Peter Haeberli chapitre par chapitre.	
Total des charges	Frs. 8'395'543.00
Total des revenus	Frs. 8'397'596.00
<b>Excédent de revenus</b>	<b>Frs. 2'053.00</b>



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2017 à 20h15 à la Chapelle

Questions des conseillers par chapitres :

## **1. Administration générale**

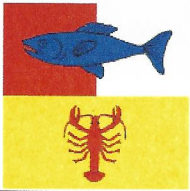
- Pierre Hauser : Le montant de Frs. 15'000.00 budgété dans le compte 110.3111 « Achats de mobilier, de machines et de matériels informatique » pour le remplacement de matériel à la Chapelle semble démesuré. Hans-Peter Haeberli : Nous nous sommes basés sur une seule offre pour élaborer le budget, une fois le budget accepté nous demanderons d'autres offres et nous baserons sur la meilleure marché.
- Micheline Duruz : 110.3011 « Traitement du personnel administratif » une hausse de Frs. 17'000.00 est prévue par rapport au budget 2017, de quoi s'agit-il ? Hans-Peter Haeberli : D'une augmentation de 2% pour 3 employés et une prime unique pour 30 ans de services. Didier Gattlen : qu'en est-il des autres employés ? Hans-Peter Haeberli : seuls ces 3 salaires ont été adaptés, les autres non.
- Melinda Beck : 110.4361 « Remboursements de tiers » budgété à Frs. 15'000.00, de quoi s'agit-il ? Brigitte Burri : des remboursements ORPC (protection civile) et de remboursements de sinistres.
- Micheline Duruz : 110.3156 « Entretien d'équipement et de matériel spécialisé » Est-ce que ce programme OFISA est obligatoire ? Brigitte Burri : Cela nous permet d'économiser une licence et de tout regrouper au même endroit, cela devrait nous faire économiser environ Frs. 4'000.00 par année.

## **2. Les Finances**

- Samuel Glauser : Le budget présenté est basé sur l'augmentation d'impôts de 5 points, cependant cette dernière n'est pas encore acceptée par la préfecture ni par le peuple en cas de référendum, n'est-ce pas dangereux ? Hans-Peter Haeberli : La Municipalité est partie du principe que cette augmentation a été acceptée et donc intégrée dans le budget, en cas de refus, nous aviserons dans l'urgence.

## **3. Domaines et bâtiments**

- Alain Bonny : A qui sera loué le garage à l'ancien collègue ? Hans-Peter Haeberli : Aux locataires des appartements du collègue.
- Micheline Duruz : 310.4359 « Vente parcelle zone artisanale » Comme la parcelle sera vendue en 2018 est-il possible de la comptabiliser en 2017 ? Brigitte Burri : Oui, car la vente sera réalisée au 1<sup>er</sup> trimestre. Pierre Hauser : Qu'en est-il si la vente survient plus tard ? Brigitte Burri : La parcelle sera comptabilisée en 2018.
- Pierre Hauser : 353.3131 « Achat marchandises Castor » Il est budgété Frs. 40'000.- de charges pour Frs. 60'000.00 de revenus, ce n'est pas rentable. Brigitte Burri : C'est un service à la clientèle et non une source de revenu et cela nous permet de gagner une étoile au camping. Des bénéfiques sont réalisés sur les boissons et très peu sur les glaces et la nourriture. Pierre Hauser : Qui s'occupe de la gestion du Castor ? Brigitte Burri : L'épouse du gardien du camping s'en occupe en plus d'autres tâches dans le camping.
- François Hofmann : 351.3141 « Entretien Hôtel de Ville » Au lieu de repeindre les chambres peu utilisées, ne devrait-on pas investir cet argent dans d'autres travaux ? Thierry Schneiter : un concept global avait été évalué à un budget de Frs. Mio. 1.5. Afin d'éviter de devoir fermer les chambres et pour répondre aux besoins de logements pendant la Fête fédérale de lutte en 2016, les chambres côté nord avaient été repeintes. Ces dernières sont appréciées, c'est pourquoi le travail va être fait pour la partie sud. François Hofmann : Dans ce cas pourquoi ne budgéter que Frs. 30-40'000.00 par an au lieu de faire un plus gros investissement ? Thierry Schneiter : Nous allons en premier lieu continuer les travaux entamés en 2016 et envisagerons un investissement plus conséquent ensuite.
- Micheline Duruz : 355.3012 « Salaire du personnel occasionnel » pourquoi est-ce du personnel occasionnel ? Hans-Peter Haeberli : car la personne employée actuellement arrive à la retraite et sera remplacée par du personnel auxiliaire.
- Marc Buthey : 352.4271 « Loyer du Collège » il y a une diminution de Frs. 20'000.00 de quoi s'agit-il ? Brigitte Burri : C'est directement déduit du montant de la facture de l'ARAJ compte 510.3515. Marc Buthey : ce montant ne devrait pas apparaître dans les comptes ? Brigitte Burri : non.
- Dominique Bréa : 356.0.3141. « Entretien collège » Frs. 22'000.00 comment ce montant est-il justifié pour la réparation d'une marche d'escalier et d'un garage préfabriqué ? Hans-Peter Haeberli, le coût du garage environ Frs. 10'000.00 et la marche Frs. 9'000.00 car c'est de la pierre d'Hauterive.



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2017 à 20h15 à la Chapelle

- Pierre Hauser : 320.3011 « Traitement du personnel » Après avoir effectué un sondage dans les communes voisines, on justifie un employé de voirie pour 450 à 600 habitants, or avec l'engagement d'une 5<sup>e</sup> personnes nous aurons une moyenne de 336 habitants par employé de voirie, c'est pourquoi je dépose un amendement pour ce compte. Pierre Roth : les amendements vont être votés à la fin de chaque chapitre. Samuel Glauser : Si l'augmentation d'impôts est utilisée pour le 5<sup>e</sup> employé communal, c'est mauvais signe. Ne pourrait-on pas essayer de continuer avec 4 employés ? Thierry Schneiter : L'augmentation d'impôt n'est pas liée à cet engagement mais à d'autres charges en constante augmentation et en besoin en infrastructures via les différentes études de projets en cours. Samuel Glauser : Ces charges sont donc liées avec l'augmentation d'impôts. Thierry Schneiter rappelle que l'engagement de personnel communal incombe uniquement à la Municipalité. Marc Buthey : Les conseillers sont en train de parler des chiffres du budget et non du problème d'engagement d'une 5<sup>e</sup> personne. Pierre Hauser ajoute qu'en effet sont amendement (cité ci-dessous) concerne un compte et non l'engagement d'une 5<sup>e</sup> personne. Pierre-Alain Beck : Rappelle que dans nos communes voisines le déneigement et la gestion des déchets sont effectués par des entreprises et du personnel externe à la voirie. Au vu des risques que nos employés de voirie prennent quotidiennement, l'engagement d'une personne supplémentaire est bienvenu. Hans-Peter Haeberli présente la surface communale et les différentes tâches des employés de la voirie et rappelle que dans l'équipe nous avons la chance d'avoir un mécanicien, un constructeur de routes, un maçon et un forestier ce qui nous évite de travailler avec des entreprises externes.

Amendement déposé par Pierre Hauser concernant le compte 320.3011 « Traitement du personnel » de Frs. 6'200.--. Demande une diminution de ce compte de Frs. 1'540.00. L'amendement est mis au vote et est accepté avec 24 voix, 2 refus et 3 abstentions.

#### **4. Travaux**

- Fabrice Schneiter : Qu'en est-il des lumières promises pour la fin de l'année au Chemin 80 ? Hans-Peter Haeberli : Du retard a été pris car nous attendions sur la dernière construction aux Champs de Rives afin d'illuminer les 2 tronçons en même temps.
- Alain Bonny : Les frais d'évacuation des déchets sont couverts à 75% par les taxes de déchetterie et pris en charge par la commune pour 25%. A plusieurs reprises des bus avec plaques étrangères viennent évacuer des déchets de chantier, y a-t-il un moyen de les refuser ? Hans-Peter Haeberli : S'ils n'ont pas de carte poubelle, les employés de voirie peuvent les refuser. Alain Bonny : il faudrait les en informer à nouveau.
- Dominique Bréa : Il a été prévu de remplacer les grilles de la Route de Neuchâtel lors des travaux, est-ce toujours d'actualité ? Hans-Peter Haeberli : Oui, mais la circulation sera coupée et ces travaux sont prévus au printemps 2018.
- Marc Buthey : 420.4185.5 « Etude plan d'affectation général PGA » Y a-t-il des résultats de ces études ? Thierry Schneiter : Oui, ces résultats vont arriver.
- Alain Bonny : La commission d'aménagement du territoire va être prochainement activée, est-ce que ses membres auront une séance d'information quant à leurs responsabilités ? Thierry Schneiter : Toutes les informations vont être données par la municipalité dès son activation.

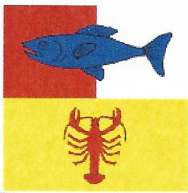
3 amendements déposés par Pierre Hauser concernant les comptes 430.3011, 450.3011, 460.3011 « Traitement du personnel ». Demandant une diminution de ces comptes de Frs. 50'050.00, Frs. 2'860.00 et Frs. 14'910.00 soit un total de Frs 67'820.00. Les 3 amendements sont mis au vote et sont acceptés avec 23 voix, 3 refus et 3 abstentions.

#### **5. Formation et jeunesse**

- Pas de question

#### **6. Police**

- Pas de question



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2017 à 20h15 à la Chapelle

## 7. *Prévoyance et aide sociale*

- Pas de question

## 8. *Services industriels*

Amendement déposé par Pierre Hauser concernant le compte 810.3011 « Traitement du personnel » de Frs. 40'000.--. Demandant une diminution de ce compte de Frs. 7'880.00. L'amendement est mis au vote et est accepté avec 23 voix, 3 refus et 3 abstentions.

### *b. Rapport de la commission des finances :*

Lecture du rapport de la commission des finances chargée de rapporter sur le point 5, Budget 2018 par M. Christian Richard. En conclusion, la majorité des membres de la commission des finances demande au Conseil communal de refuser le projet du budget 2018 tel que présenté.

Thierry Schneiter : Rappelle encore une fois que l'augmentation d'impôts a été décidée pour pallier aux charges en constante augmentation et n'est pas liée à l'engagement d'une personne à la voirie. Tous les montants refusés auraient été alloués au travail de cette personne supplémentaire et seront de ce fait reportés dans les différents comptes de charge pour le travail d'entreprises extérieures.

Alain Bonny : Est-ce possible de diminuer les tâches des personnes en place sans que cela nuise à la commune ? Thierry Schneiter : Le but de la Municipalité depuis plusieurs années est de gérer ces tâches sans interventions extérieures et de pouvoir incorporer la voirie au service technique. Hans-Peter Haeberli, il y a peu de tâches que nous pouvons diminuer.

Samuel Glauser : Est-ce que le budget pourra être tenu avec les amendements votés ? Hans-Peter Haeberli : Nous allons le respecter au mieux.

Micheline Duruz : Est-il possible de créer un compte de réserve avec l'augmentation d'impôts ? Thierry Schneiter : Ces revenus supplémentaires ne nous permettront pas de faire de grands travaux.

Micheline Duruz : Ce n'est pas ainsi que l'utilité d'une augmentation nous a été présentée.

Roland Pfister : L'augmentation d'impôt sert actuellement à équilibrer le budget alors qu'aucun nouveau projet n'a été fait. Thierry Schneiter : Des petits montants ont été budgétés et elle permettra aussi de faire quelques amortissements. Rappel que le plafond d'endettement a été élevé à Frs. Mio. 18 alors que nous sommes actuellement autour des Frs. Mio. 9.

Marc Buthey : Souhaite que la Municipalité communique plus clairement l'utilisation de cet argent et de ne plus avoir d'informations floues et aléatoires.

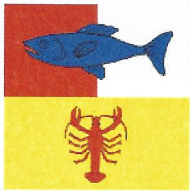
Thierry Schneiter en prend acte et promet plus de transparence. Brigitte Burri rappelle que sur les deux derniers investissements votés, une partie des fonds a été prise dans la caisse communale afin d'éviter d'augmenter la dette.

Samuel Glauser propose d'utiliser l'argent économisé par les amendements pour de futurs projets.

### *c. Décision :*

Le budget est accepté par l'assemblée avec 19 voix, 7 refus et 3 abstentions en tenant compte des 5 amendements comme suit :

Total des charges	Frs.	8'395'543.00
Total des revenus	Frs.	8'397'596.00
./ Amendement compte 320.3011	Frs.	1'540.00
./ Amendement compte 430.3011	Frs.	50'050.00
./ Amendement compte 450.3011	Frs.	2'860.00
./ Amendement compte 460.3011	Frs.	14'910.00
./ Amendement compte 810.3011	Frs.	7'880.00
<b>Excédent de revenus</b>	<b>Frs.</b>	<b>79'293.00</b>



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2017 à 20h15 à la Chapelle

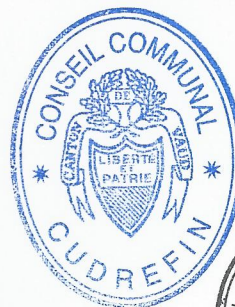
## 6. Divers

- Thierry Schneiter remercie le conseil d'avoir accepté le budget 2018.
- Micheline Duruz : Est-ce que les cibles pare-balles vont être installées au stand de tir ? Car depuis 2020 ce sera obligatoire. Hans-Peter Haeberli : non pas encore.
- Pascal Maeder : Interpellation et courrier en annexe I relatif à la crue volontaire du ruisseau près de la zone artisanale. Anne-Lise Stritt explique que le ruisseau a été monté en crue volontairement afin d'effectuer des tests et que le niveau d'eau va être abaissé à la normale d'ici à la semaine prochaine. C'est le même bureau d'ingénieur qui a fait les plans de la zone artisanale donc ils doivent être au courant du dossier. Pascal Maeder rappelle que le terrain est sur des marais et qu'aucun des propriétaires de la zone artisanale n'a été mis au courant de ces tests. Hans-Peter Haeberli ajoute qu'en cas d'ensablement des canalisations, la commune a un courrier de l'Etat qui dit les prendre en charge. Pierre Roth propose qu'un rendez-vous avec la Municipalité, Pascal Maeder et les responsables des travaux du ruisseau soit agendé afin d'éclaircir la situation et d'éviter d'éventuels dégâts des eaux.
- Maurice Piazza : Fait part d'une interpellation concernant la commission des finances (annexe II) demandant d'augmenter le nombre de membres de la commission à 5 avec 2 suppléants et d'abolir la limitation de participation de 3 ans aux commissions de gestion et des finances. Pierre Roth rappelle les membres de la commission à leur devoir de confidentialité et que les suppléants ne sont pas des remplaçants au cas où un membre serait absent. Christian Richard : dans ce cas le bureau ne devrait pas les convoquer. Hans-Peter Haeberli rend attentif au fait que cela va augmenter les coûts des commissions. L'interpellation du 7 décembre 2017 de la commission des finances est acceptée avec 25 voix et 4 abstentions. La modification du règlement communal sera reportée au prochain conseil.
- Pierre Hauser : Où est passé le radar sympa ? Thierry Schneiter : l'accu supporte mal le froid, le radar est rangé pour l'hiver. Pierre Hauser propose de mettre une petite batterie solaire.
- Pierre Hauser rappelle qu'il serait bien de changer la photo des municipaux qui n'est plus d'actualité. Thierry Schneiter : la nouvelle photo a été prise la semaine dernière et va être chargée sur le site internet.
- Maurice Piazza : Compte rendu sur la situation et propositions concernant l'intranet en annexe III. La municipalité prend note des points et Pierre Roth se renseigne sur la possibilité d'envoyer les convocations par e-mail.
- Dominique Bréa : la nomination du syndic a été un peu floue. Pierre Roth : Un courrier a été envoyé à la population avec la date d'élection et les résultats affichés au pilier public. François Hofmann est de cet avis et Pierre Roth propose de publier ce genre d'information sur le site internet et par e-mail. Thierry Schneiter explique que Richard Emmenegger a été élu à la municipalité et que le syndic est élu tacitement selon entente si une seule personne se présente au poste.
- Joel Bonny demande si une solution existe pour éviter des oppositions systématiques pour toutes nouvelles constructions ? Thierry Schneiter est conscient de ce problème, une opposition est traitée entre 6 à 8 semaines et retarde les projets.
- Raphaël Sémon encourage les conseillers à participer à la séance avant le conseil.

M. Pierre Roth remercie la Municipalité et les Conseillers et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année. Des ramequins sont offerts par l'Hôtel de Ville. La séance est levée à 23h20.

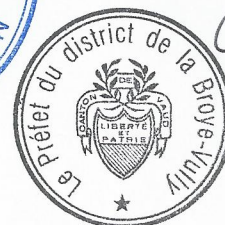
Le Président

Pierre Roth



La Secrétaire

Melinda Beck



*Cudrefin*

Payenne, le 02.12.2018

Le Préfet du District de la Broye-Vully

- Annexe I : Interpellation de Pascal Maeder
- Annexe II : Interpellation de la commission des finances
- Annexe III : Situation et propositions concernant l'intranet



# CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 7 décembre 2017 à 20h15 à la Chapelle

## Projets en suspens

### Séance

	<b>Point</b>	<b>Note</b>	<b>Responsable</b>
oct.17	Devis des deux nouvelles chambres, Maison Cart	Projets de collecteurs	H.-P. Haerberli
mai.17	Intégration de le Comm. d'aménagement du territoire pour la garderie et autres projets vers le nouveau collège		H.-P. Haerberli
juin.17	Modification de la cheminée du grill au refuge	Prévu cet hiver	H.-P. Haerberli
juin.17	Table refuge à réparer	Prévu cet hiver	H.-P. Haerberli
juin.17	Règlement de personnel selon demande ASIA		H.-P. Haerberli
août.17	Tapis anti-bruit prises de vues des habitations avant et après les travaux	Demande de M. Buthey	H.-P. Haerberli
août.17	Linteau Moulin		T. Schneiter
déc.17	Solution raccordement STEP		H.-P. Haerberli
déc.17	Intégration de la commission de l'aménagement du territoire pour le PGA	Activée 1er trim. 2018	T. Schneiter
déc.17	Collecteur sous la voirie - détection du problème		H.-P. Haerberli
déc.17	Rue Mathias-Mayor - finalisation des travaux	Prévu printemps 2018	H.-P. Haerberli
déc.17	Rue Reine-Berthe - travaux	Prévus printemps 2018	H.-P. Haerberli
déc.17	Route de Champmartin - tapis antibruit	Prévu printemps 2018	H.-P. Haerberli
déc.17	Grand-Rue - fin des travaux	Prévus printemps 2018	H.-P. Haerberli
déc.17	Réparation de la Route au Ch. Du Moulin et conduite	Prévu printemps 2018	H.-P. Haerberli
déc.17	Equipement beamer, écrans Chappelle	Offre meilleure marché	H.-P. Haerberli
déc.17	Investissement Hôtel de Ville		R. Emmenegger
déc.17	Eclaircissement du cordon-boisé au port	Prévu printemps 2018	A.-L. Stritt
déc.17	Lumières au Chemin 80		H.-P. Haerberli
déc.17	Information du personnel de la voirie quant aux personnes acceptées à la déchetterie		H.-P. Haerberli
déc.17	Remplacement des grilles route de Neuchâtel	Prévu printemps 2018	H.-P. Haerberli
déc.17	Résultats des études du PGA		T. Schneiter
déc.17	Utilisation de l'argent des amendements pour projets futurs		H.-P. Haerberli
déc.17	Ruisseau de la zone artisanale		A.-L. Stritt
déc.17	Modification des articles 38 et 39 du règlement du conseil communal		Bureau -M. Beck
déc.17	Radar Sympa : batterie solaire pour l'hiver		T. Schneiter
déc.17	Utilité d'intranet		Municipalité
déc.17	Convocation par e-mail possible ?		P. Roth
déc.17	Fiches techniques des bâtiments communaux		R. Emmenegger
déc.17	Besoins des sociétés à la Halle Polyvalente		R. Emmenegger